



## UNE ADRESSE MAIL DEDIEE

[pref-francerelance@var.gouv.fr](mailto:pref-francerelance@var.gouv.fr) pour les demandes d'informations relatives aux mesures du plan de relance



## UNE DIFFUSION DES APPELS A PROJETS

- Publication sur le site des services de l'État dans le Var des appels à projets France Relance
- Listes de diffusion thématiques



## UN RESEAU DES REFERENTS

- 20 référents issus des principaux services de l'État et opérateurs partenaires
- Chefs de file sur certains appels à projets
- Mise à disposition d'outils & recensement des projets

# FINANCEMENT DE LA RELANCE – 3 003 736 770€

RELANCE – 27.08.2021 / **104 670 270€**

SOUTIEN – 27.08.2021 / **2 899 066 500 €**

Dont fonds régionaux

### ECOLOGIE :

- Rénovation énergétique des bâtiments de l'État  
27 155 200 €  
128 projets
- Rénovation énergétique des bâtiments des collectivités  
9 157 397 €  
77 projets
- Recyclage foncier des friches  
3 310 053 €  
2 projets
- Modernisation des centres de tri  
1 474 834 €  
2 projet
- Dispositif exceptionnel de soutien aux structures de l'ESS  
68 446 €  
2 projets
- Entreprises engagées pour la transition écologique  
107 314€  
8 projets
- Eco conception – Tremplin et « gré à gré »  
33 600€  
3 projets
- Valoriser les biodéchets en PACA  
540 114 €  
1 projet
- Programme National pour l'Alimentation (PAT)  
936 169 €  
5 projet
- Restauration écologique - OFB  
290 476 €  
4 projets
- Restauration écologique AAP DREAL  
203 000 €  
3 projets

- Aires protégées AAP DREAL  
30 925 €  
1 projet
- Jardins partagés  
3376 €  
1 projet
- Plan de structuration des filières agricoles et agroalimentaires  
764 405 €  
2 projets
- Aide aux agroéquipements nécessaires à l'adaptation au changement climatique  
1 215 000€  
1 projets
- Plan de soutien aux associations d'animaux en fin de vie  
279 941 €  
8 projets
- Ma prime Rénov  
7 420 943 €  
3056 bénéficiaires
- Réhabilitation lourdes logements sociaux  
374 000 €  
1 projet
- Aide à la relance de la construction durable  
1 567 740 €  
20 projets
- Tourisme durable  
5809 €  
1 projet
- Aéronautique  
1 055 000 €  
2 projets
- Résilience - Santé  
800 000 €  
1 projets

### COMPETITIVITE :

- Soutien à l'investissement industriel dans les territoires  
1 731 000 €  
6 projets
- Industrie du futur  
1 661 134 €  
25 projets
- Digitalisation des écoles d'art  
16 500 €  
1 projet
- Campus des métiers et des qualifications  
2 850 000 €  
1 projet
- Chèques numériques  
317 500 €  
635 entreprises bénéficiaires
- Soutien aux associations de lutte contre la pauvreté  
993 466 €  
11 projets
- Alimentation locale et solidaire  
111 694 €  
4 projet
- L'accès à l'alimentation des personnes hébergées à l'hôtel  
219 176 €  
1 projet
- Fabriques de Territoire  
300 000 €  
2 projets
- Modernisation des accueils de jour  
408 000 €  
2 projets
- Plan de soutien aux bibliothèques  
15 962 €  
2 projets

- Aide aux spectacles vivants  
190 000 €  
6 projets
- Relançons l'été  
203 447 €  
19 projet
- Internat d'excellence  
1 339 000 €  
1 projet
- Parc national de Port-Cros  
1 727 000 €  
10 projets
- Conservatoire du littoral  
1 339 000 €  
3 projets
- Relance de l'investissement local Dotations aux collectivités locales  
30 079 149 €  
116 projets lauréats
- Agence de l'eau  
2 535 897 €  
8 projets lauréats

### PROGRAMMES :

### COHESION :



ACTIVITÉ PARTIELLE

**387 353 966 €**

FONDS DE SOLIDARITÉ

**655 560 000 €**

MESURES DE SOUTIEN DDFIP

**142 400 000 €**

PRÊTS GARANTIS PAR L'ÉTAT

**1 700 000 000 €**

COMPENSATION DES PERTES DES COLLECTIVITES LOCALES

**13 752 534 €**

## Les appels à projet de la relance

**L'appel à projets (AAP) "Diffusion culturelle : 15-25 ans"** cible le financement d'actions destinées à réinventer l'expérience vécue par le public en salle de cinéma notamment pour attirer et fidéliser la génération des 15-25 ans. Est éligible tout projet de diffusion culturelle, préexistant ou nouveau, ayant pour objet de diffuser et de promouvoir. Les dossiers de candidature sont à déposer sur le site du **CNC** jusqu'au **1er octobre 2021**.

**L'appel à projets (AAP) "Fonds pour la transition écologique de la presse"** inscrit dans le cadre du plan de relance a vocation à financer des projets de recherche et développement, portés par l'ensemble des acteurs de la presse-papier et numérique pour réduire l'empreinte carbone du secteur. Il doit permettre à la presse de s'engager encore davantage dans sa transition écologique par la recherche et l'innovation. Les dossiers de candidature sont à télécharger sur le site du **Ministère de la Culture** jusqu'au **1er octobre 2021**.

**L'appel à projets (AAP) "Savoirs et Cultures"** vise tout projet audiovisuel créatif à portée éducative de tous les domaines du savoir: de la culture, des sciences, de l'environnement... Ce programme est destiné aux entreprises de production web video et du jeu video. Les dossiers de candidature sont à déposer sur le site du **CNC** à partir du **2 septembre 2021** jusqu'au **27 septembre 2021**.

## Les dispositifs de la Relance

**L'appel à manifestation d'intérêt (AMI) "Agroéquipement et biocontrôle"** émis par Bpifrance s'adresse aux entreprises qui fournissent des solutions technologiques contribuant à la transition agroécologique (robots de désherbage, matériel de traitement ou de tri automatisé...) ou qui participent à leur industrialisation ou à leur commercialisation. La mesure cible prioritairement les PME et petites ETI de plus de 3 ans d'existence dont le chiffre d'affaires est supérieur à 2 M€. Les dossiers de candidature sont à déposer sur le site de **Bpifrance** jusqu'au **1er février 2022**.

## Nouveaux lauréats France Relance dans le Var

Dans le volet environnemental de **l'appel à projets (AAP) "Tourisme Durable"** un projet est lauréat dans la commune de La Roquebrussanne concernant l'aménagement d'un gîte écologique. **Le montant total alloué est de 5809 €.**

Concernant **l'appel à projets (AAP) "Restauration écologique"** l'Office National des Forêts a reçu **une subvention de 20000 €** pour financer des opérations contribuant à la restauration des continuités écologiques permettant la préservation des écosystèmes à long terme.

Enfin, le conservatoire du littoral sera soutenu à la hauteur d'**1 million d'€** supplémentaire afin de sauvegarder **le hameau agricole "les Cavaliers"** au Lac de Ste-Croix-du-Verdon.

L'adresse fonctionnelle [pref-francerelance@var.gouv.fr](mailto:pref-francerelance@var.gouv.fr) est également consultée par nos services pour toutes les questions relatives à la relance.